

## FORMATION

# « Lancer son activité culturelle : structurer son projet et choisir son statut »

Cette formation vise à fournir des repères concrets et opérationnels aux artistes et créateur·trice·s en tous genres pour structurer leur projet entrepreneurial et s'orienter parmi les différents statuts existants en Belgique.

Comment structurer un projet artistique ou créatif de manière professionnelle ? Quel statut choisir pour lancer son activité ? Quels sont les risques, droits, devoirs, et dispositifs d'accompagnement disponibles ? Comment fixer mes prix et évaluer mes coûts et revenus ? Tout au long de cette journée, nous apporterons des réponses à ces questions essentielles de façon interactive et pratique.

### Objectifs pédagogiques

- Savoir structurer son projet (ligne du temps, plan financier, choix juridiques et administratifs)
- Comprendre les différents statuts et moyens existant en Belgique pour se rémunérer via une activité artistique : emploi salarié, travailleur des arts, droits d'auteurs, travailleur·euse indépendant·e, ASBL , société, portage salarial (Smart, AMPLO, Merveille...), JobYourself, etc.



Label Arts&Stics

- Se familiariser avec des régimes spécifiques : indemnités des arts amateurs (IAA), indemnités de volontariat, allocation du travail des arts, etc.
- Identifier les avantages, limites et risques de chaque statut selon le profil, les besoins et les ambitions de chacun·e
- Comprendre les implications fiscales, sociales et administratives associées à chaque statut
- Identifier les structures d'accompagnement à Bruxelles : Iles, Hub Brussels, la SACD, la SCAM, les GEL, Dockers, Mediarte, Cultuurloket, etc.
- Analyser un plan financier et développer son propre outil de suivi financier ; trouver des pistes pour fixer ses prix et évaluer ses coûts
- Analyser des exemples concrets tirés des réalités des participant·e·s

## Méthodologie et référentiels

La formation s'appuie sur un aller-retour constant entre théorie et pratique, en combinant exposé interactif, questions-réponses, échanges collectifs et exercices de mise en situation. L'accent est mis sur la personnalisation des conseils selon les réalités concrètes des participant·e·s et de leurs projets.

Une large place est laissée à l'analyse collective de projets concrets. Des canevas de plan financier et des outils de décision seront proposés pour aider chacun·e à avancer dans sa réflexion. La journée se veut participative, bienveillante et accessible, même aux personnes peu familiarisées avec la gestion.

Un support pédagogique sera remis à chaque participant·e.



## Publics

- Artistes, créateur·rice·s, technicien·ne·s, porteur·euse·s de projets culturels
- Demandeur·euse·s d'emploi et bénéficiaires du CPAS
- Personnes en questionnement sur le meilleur statut pour se lancer
- Toute personne souhaitant professionnaliser une activité culturelle ou créative

**Conditions/prérequis :** aucun

## Formateur

### Samuel Desguin

Samuel Desguin est conseiller en entrepreneuriat coopératif chez Febecoop et formateur à l'EFP. Titulaire d'un master en gestion, il enseigne l'économie et la gestion à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles depuis 2018. Il a accompagné de nombreux entrepreneurs culturels et sociaux à travers des formations ou des accompagnements individuels, en particulier au sein des incubateurs CoopCity (Bruxelles) et iES! (Wallonie). Il est également cofondateur de l'agence de communication coopérative LemonSide, active dans le secteur associatif et culturel. Enfin, Samuel développe sa propre activité artistique comme chanteur lyrique professionnel formé dans la classe de Marie-Laure Coenjaerts au Conservatoire Royal de Mons. Son approche allie expertise technique et pédagogie active, dans un souci constant d'accessibilité et de clarté.

## Informations pratiques

**Tarif :** 130 € par personne TTC

**Dates :** 3 juillet 2025

**Lieu en présentiel :** UNESSA ASBL, chaussée de Boondael 6, 1050 Ixelles

**Horaire :** 9h30-16h30 (y compris une heure de pause à midi)